



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 123162

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la situation des personnes handicapées qui travaillent. Nombreux sont nos concitoyens handicapés qui souhaitent travailler, mais ils ne trouvent généralement que des emplois à temps partiel ou avec une rémunération inférieure ou égale au montant des allocations perçues à côté (APL, AAH...). Or, dès qu'une de ces personnes trouve un travail, la caisse d'allocations familiales étudie son dossier et revoit, le plus souvent à la baisse, le montant des aides qu'elle percevait. Ce réajustement automatique et immédiat n'incite en aucune façon les gens à travailler, au contraire, même alors qu'ils sont eux-mêmes demandeurs d'une activité. Il souhaiterait connaître sa position sur cette question et si une révision des seuils de cumul de revenus est prévue dans les prochains mois afin de faciliter le retour à l'activité des personnes souffrant de handicap, sans les pénaliser pour autant.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Weber](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123162

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : économie, finances et emploi

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4679